

Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 9 (1910)
Heft: 3-4

Rubrik: Etymologies
Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ETYMOLOGIES



1. Bagnard *barnai*, « hérétique ».

M. E. Muret a démontré dans les *Archives suisses des trad. pop.* II (1898), p. 180-181, que le mot romand *vaudai*, sorcier, diable, n'avait aucun rapport avec le dieu germanique *wotan*, comme on le croyait autrefois, mais n'était pas autre chose « que le nom jadis détesté des hérétiques vaudois ». Voici un pendant de cette étymologie : d'après le voc. bagnard de M. Courthion, *barnai* signifie « hérétique » ; le petit voc. ms. de M. Cornu lui donne les acceptions de « mauvais sujet, homme sans foi ni loi » et de « Bernois ». Ce dernier sens indique la provenance du mot. On n'était pas tendre autrefois à l'adresse de Berne, ce qui transparait encore dans certaines locutions romandes telles que : « raide comme la justice de Berne », « être de Berne » = n'avoir plus rien à désirer, être hors d'inquiétude, comme pouvaient l'être les maîtres du beau Pays de Vaud. Le changement de *er* en *ar* : *Bernensis* > *barnai* est régulier en bagnard, voir l'étymologie suivante.

Je m'aperçois après coup que l'identification en question a déjà été faite par M. Meyer-Lübke, qui donne (d'après J. Cornu, *Rom.* VI) dans sa *Grammaire romane*, II, p. 390 : « *berney*, *Spitzbube*, eigentlich *Berner* », parmi les cas analogues *bougre* (prop. *Bulgare*), anc. fr. *lombart*, usurier, esp. *turco*, homme féroce, et autres. On peut citer dans ce contexte le mot. neuch. *kasroû*, sorcier, diable, qui pourrait bien remonter, comme le suggère M. Kleinhaus, au grec *καδαροί* [+oldus], nom d'une secte du XII^e siècle, d'où provient également le terme allemand *ketzer*, l'italien *gazari*. Le *ð*, en prononciation assibillée, aurait produit les *s*, *ts*, *z* des langues modernes.

2. Bagnard *arādzō*, adj., « sauvage ».

Je ne connais momentanément de ce mot que la mention du voc. de M. Courthion : « Sauvage, difficile à aborder ; *noyè arādzō*, noyer (ou arbre quelconque) dont les branches s'isolent les unes des autres ; *sé sæudā è arādzō*, ce soldat a l'air redoutable¹ ». Le mot se retrouve dans une poésie célèbre du troubadour Bertran de Born : *Et arrage veirem anar destriers* = et nous verrons des chevaux errant [par le champ de bataille, leurs cavaliers étant tués]. Dans son *Supplement-Wörterbuch*, I, p. 78, M. Levy y ajoute deux exemples où l'expression provençale *anar aratge* prend le sens dérivé de « désespérer ». Le mot provient du latin *erraticus*. Les sens de « errant » et de « sauvage » se touchent, surtout en parlant de bêtes. Et « sauvage » passe, comme l'allemand *wild*, facilement à « féroce, peu abordable ». M. Körting a tort de dire que ce mot latin n'a donné dans les langues romanes que des formes savantes (*Lat.-rom. Wb³*, n° 3278). Ne pas confondre *arādzō* avec le valaisan *érèdzō* (glossaire ms. Barman), qui signifie méchant, vicieux, violent, impétueux, sorcier, et qui dérive de *haereticus*.

3. Espagnol *cordero*, « agneau ».

On tire l'esp. *cordero*, cat. *corder*, port. *cordeiro*, it. *cordesco*, « agneau », du latin *chordus*, « né tardivement ». Cette origine est indubitable, puisque les auteurs anciens Varron et Pline donnent déjà l'expression *agnus chordus*, et que le terme italien a conservé la valeur de *agnello di seconda figliatura*. Mais voici que M. Gabbud, notre correspondant valaisan, donne un nouvel aspect à la chose en faisant, à propos du mot bagnard *kòrdyairə*, « brebis », la remarque suivante : « On appelle *cordière*, une brebis dont le dernier agneau n'est pas encore sevré. Je pense que ce mot est dérivé de *corde*,

¹ M. Tappolet me signale le mot à Lens (Valais) : *mijoun arāza*, maison solitaire (et lugubre).

parce qu'ordinairement une brebis qui a mis bas est enlevée du troupeau, les paysans la gardent au village avec sa progéniture et l'amènent aux champs, attachée à un *bout de corde* » (*Arch. s. des trad. pop.* XIII (1909), p. 49, n. 5). Je me demande en effet si cet usage, quelque peu varié, n'est pas plus général, et si le mot *chorda* n'a pas réellement remplacé, dans l'idée du peuple, l'ancien adjectif *chordus*. Cela me paraît ressortir du fait qu'on ne trouve plus *cordo* dans les langues romanes, mais des dérivations à l'aide des suffixes *-arius* et *-iscus*. Quant au mot *bagnard*, son *y* nous oblige à le faire remonter à un **cordellaria* > *corde-aria* (avec la suppression habituelle de *l* intervocalique), où l'ingérence de *corde* est manifeste. Cette manière de voir est corroborée par la présence du mot réto-roman *chavazzin*, agnelet qu'on conduit en laisse (Filisur, dans le dictionnaire de Pallioppi), dérivé de *chavezza*, chevêtre, auquel me rend attentif mon collègue M. Jud.

4. Neuch. *agrī*, « ennui ».

Dans le morceau *On voyaidge*, O. Huguenin emploie la phrase : *iai la gri d'la Seigne*, traduit par : j'ai l'ennui de la Sagne (*Le Patois neuch.*, p. 320). Les matériaux du Glossaire nous offrent plusieurs exemples de ce mot. Michelin-Bert donne entre autres celui-ci : *Ai vo adé l'agrī d'voôteur vlédge?* = Avez-vous toujours la nostalgie de votre village ? Au Val-de-Ruz, on prononçait *agrè*, comp. le Glossaire de Quinche : *agré* = ennui, heimweh ; et le passage de la *Bordgèsie d'Vaulaidgin* du même auteur (*Pat. neuch.*, p. 150) : *rè qu' d'lly pinsà cè baille l'agré* = rien que d'y penser, cela donne l'ennui. Les autres exemples dont je dispose ne font que confirmer la forme et le sens. Ce mot m'intriguait depuis longtemps, quand je suis tombé sur le verbe valaisan *agrèyé* = aggraver (Liddes), ennuyer, mettre en colère (Bagnes) ; l'étymologie cherchée était donc le latin *grevis*¹ pour *gravis*. Le verbe *agrèyi* existe

¹ La transformation s'explique par l'influence de l'opposé *levis*.

aussi en fribourgeois, avec le sens de mettre en colère, exciter. En étendant nos recherches au canton de Berne et aux régions limitrophes de la France, l'origine indiquée apparaît toujours plus sûre. A Delémont, on dit *grīā*, s. f., ennui ; à Belfort, *grīe*, mal du pays (Vautherin, *Glossaire du patois du Châtenois*¹) ; à Montbéliard on trouve *grie*, s. f., chagrin (Contejean) ; dans les patois lorrains, il y a *gré*, adj., ennuyé, à côté du substantif *gritè*, nostalgie, du latin *gravitatem* ; le Morvan offre le verbe *greuver*, faire de la peine, chagriner, et la Wallonie *griver*, même sens. M. Grammont (*Le pat. de la Franche-Montagne*) cite dans son vocabulaire la phrase *è m ò grī*, « je m'ennuie, je regrette », pour laquelle il renvoie au vha. *girida*, « appétit, désir ». C'était chercher bien loin l'origine d'un tour de phrase identique au vieux français *il m'est grief*. Le mot neuchâtelois qui m'a servi de point de départ est donc une variante de son et de sens du français *grief*. Pour le changement de genre, je renvoie à ce que j'ai dit dans le *Bulletin* VII, p. 8 ; **la grie(f)* a été compris à Neuchâtel *l'agric(f)*, par agglutination ; enfin la voyelle *é* de la forme du Val-de-Ruz ne fait pas difficulté pour quiconque en connaît à fond la phonétique (cfr. *mēdj*, de *medicus* ; *lēvr*, de *leporem*, en regard de *mīdj*, etc., à la Montagne).

L. GAUCHAT.

¹ L'auteur de cet intéressant dictionnaire rappelle l'anglais *grief*, chagrin, et l'adjectif vieux français *grief*.

